

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 193 | Date 26 février - 3 mars 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 93 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

27 février : Les autorités turques ont arrêté l'ancienne enseignante Güler Çetinkaya en raison de son utilisation présumée de l'application de messagerie mobile ByLock, malgré un arrêt historique de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) rendu l'année dernière.

27 février : Mehmet Acettin, membre de la Commission des prisons de l'Association des droits de l'homme (IHD), Barış Kayaoğlu, porte-parole à terme de la Fédération des assemblées socialistes (SMF), Metin Keleş, membre de la SMF, İbrahim Hakkı Eren, lecteur du magazine Partizan, Ali Haydar Keleş, Ali Karaçay, Mesut Çeki, Hüseyin Gültepe, Uğur Ok, Hacer Elçin, membre du SKM MYK, Ezgi Gürbüz et Selda Aydoğdu, membres de l'ESP, ont été arrêtés lors de descentes à domicile à Istanbul.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

28 février : 12 personnes ont été arrêtées lors de l'intervention de la police contre la déclaration de presse des Assemblées de femmes socialistes (SKM) devant l'opéra Süreyya dans le district de Kadıköy à Istanbul.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

27 février : La police turque a arrêté mardi matin trois journalistes, Arif Aslan, Oktay Candemir et Lokman Gezin, dans la province orientale de Van, à la suite de descentes à leurs domiciles.

27 février : Le radiodiffuseur public Turkish Radio and Television Corporation (TRT) a cessé de diffuser un discours du principal leader de l'opposition turque, Özgür Özel, mardi, après que Özel ait tenté de critiquer la station pour son incapacité à couvrir les politiciens de l'opposition.

28 février : Un journaliste du sud de la Turquie, Diren Keser, a été envoyé en prison mardi soir après que la police a perquisitionné son domicile lorsque la plus haute cour d'appel a confirmé une peine de prison qui lui avait été prononcée en 2017.

28 février : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), qui surveille les émissions diffusées sur les chaînes de télévision et les stations de radio nationales, a également l'intention d'examiner les émissions diffusées sur YouTube et d'autres sites de médias sociaux.

29 février : Au moins 3 articles de presse, des vidéos YouTube de débats parlementaires et des messages sur les médias sociaux des députées AKP d'Istanbul Ravza Kavakçı Kan et Fatma Betül Sayan Kaya, ainsi que de la présidente de la branche féminine de l'AKP d'Istanbul Rabia İlhan Kalender, au sujet des bourses importantes qu'elles ont reçues des filiales de la municipalité métropolitaine d'Istanbul (İBB), KİPTAŞ et İSBAK, pendant la période de l'AKP, ont été interdites d'accès par le 9^e tribunal pénal d'Istanbul Anatolie, pour violation des droits de la personne.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

28 février : Un député de l'opposition, Ömer Faruk Gergerlioğlu, et grand défenseur des droits de l'homme en Turquie, a gagné sa bataille juridique pour obtenir une note de service classifiée de 2016 dans laquelle un gouverneur de district a demandé aux autorités locales d'interdire aux victimes des purges post-coup d'État d'entrer dans tous les bâtiments appartenant à l'État.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

29 février : Dans son dernier rapport, l'organisation de défense des droits Freedom House, basée à Washington, qualifie d'"injustes" les élections qui se sont déroulées en Turquie en mai dernier et affirme qu'elles se sont déroulées dans un contexte de répression de l'opposition politique et de restrictions de la liberté d'expression.

MINORITÉ KURDE

27 février : La police a pénétré de force dans le domicile d'Istanbul de Çiçek Otlu, une députée du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (Parti DEM) pro-kurde, lors d'un raid matinal.

27 février : Une cour d'appel turque a décidé de démettre de ses fonctions Mühdan Sağlam, une universitaire qui a récemment été réintégrée après avoir été licenciée pour avoir signé une pétition commune sur la question kurde.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

29 février : La Turquie est responsable des atteintes aux droits de l'homme et des violations des droits fonciers et de propriété dans les régions du nord de la Syrie qu'elle contrôle aux côtés de ses mandataires.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

28 février : 12 prisonnières (Zerrin Yılmaz, Muhabbet Kurt, Mukaddes Kubilay, Zeynep Han Bingöl, Rozerin Kurt, Selver Yıldırım, Esra Sayektaş, Pınar Tikit, Alev Yarar, Zelal Bilgin, Ayla Akat Ata, et Salver İspir) de la prison pour femmes d'Ankara Sincan ont été privées de leur droit à la santé.

29 février : 4 prisonniers de la prison de type T de Denizli ont été transférés à la prison de haute sécurité de type S de Samsun sous la contrainte le 22 février 2024. On apprend que les 4 prisonniers ont été soumis à des violences verbales et physiques et que leurs mains, pieds et yeux ont été attachés.

1er mars : Sitki Güngör, membre de l'Assemblée du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (Parti DEM), a été arrêté lors d'une descente de police à Istanbul. Il a été soumis au menottage inversé et à la violence physique des officiers de police pendant la détention et le transfert à l'hôpital et a été blessé à cause de cela.

DROITS DES FEMMES

28 février : Sept femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire dans toute la Turquie mardi.